



« BOREAL »

NOTICE DESCRIPTIVE



PLOUBEZRE – ZAC DU BOURG – ILOT L ET N2

CONSTRUCTION DE 23 LOGEMENTS

PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUTES LES MAISONS

Généralité

Cette NOTICE a pour objet de donner les indications d'ensemble concernant les ouvrages à réaliser et de définir les prescriptions applicables

Liste des lots

- Lot 1 VRD - Terrassements
- Lot 2 Fondations
- Lot 3 Ossature Bois - Charpente – Bardage
- Lot 4 Etanchéité
- Lot 5 Menuiseries Extérieures
- Lot 6 Menuiseries Intérieures
- Lot 7 Plâtrerie - Cloisons sèches - Plafonds suspendus
- Lot 8 Revêtements de sols
- Lot 9 Peinture- Revêtements muraux
- Lot 10 Electricité - Courants faibles – Panneaux photovoltaïques
- Lot 11 Plomberie - Sanitaires - Chauffage – Ventilation
- Lot 12 Aménagements - Espaces verts

LOT 1 – VRD - TERRASSEMENT

Les terrassements propres à chaque parcelle comprennent :

- Le décapage de la terre végétale à l'emplacement de la construction.
- La stabilisation de l'accès au terrain 5m x 5m.
- L'empierrement de la zone de construction
- La réalisation des réseaux sous-terrain :
 - Électricité
 - Eau potable,
 - Eaux usées,
 - Eaux pluviales,
 - Gaz,
 - Telecom.

Les demandes d'ouverture de compteur électrique, de compteur d'eau, de compteur gaz et de réseau telecom seront effectuées par le maître d'ouvrage.

La connexion aux différents réseaux (hors liaison B électrique), compris eaux usées et eaux pluviales, est réalisée, en limite de chaque parcelle.

En fonction des plans de masse, un régalage des terres en fin de chantier avec amenée de terres ou évacuation est effectué.

LOT 2 - FONDATIONS

En fonction des besoins du projet et/ou de la nature des sols, les fondations des maisons sont réalisées en poteau de béton de type SONOTUBE, diamètre 30 cm, ou équivalent.

La hauteur maximum des pieux sera de 50cm. Toute adaptation au sol supplémentaire sera à considérer en sus.

Les massifs béton ont une profondeur « hors gel ».

LOT 3 – OSSATURE BOIS - CHARPENTE - BARDAGE

3.1 - PLANCHER BOIS

Les planchers sont constitués d'une ossature primaire en lamellés collés de 240x80mm, posés sur des semelles en épicea traité CL4.

La structure courante est réalisée en poutre I de 240mm de haut, avec une sous face en OSB de 9mm. La face supérieure des caissons est couverte de dalles grand format en OSB de 18mm.

Les planchers sont isolés avec de la laine de verre 200mm - λ 0,035. La valeur du coefficient K de transmission thermique est calculée dans l'étude RT2012.

Le vide sanitaire est habillé de panneaux de VIROC avec grille de ventilation périphérique sur une hauteur maximale de 50cm.

3.2 - MURS OSSATURES BOIS

Les murs extérieurs sont réalisés en ossature bois de dimension 145x45, en sapin du nord traité classe 2, espacement 60cm.

Le contreventement est réalisé par un voile travaillant extérieur type OSB de 9mm.

Le contrôle de la vapeur d'eau est réalisé en intérieur par un film pare vapeur souple (SD 20) soigneusement scotché à chaque extrémité.

Un film pare-pluie équipe la face extérieure du complexe de mur sous des tasseaux bois 27x45 permettant la circulation de l'air en sous-face du bardage.

Les murs sont équipés de grilles anti-rongeurs.

Les murs sont isolés avec de la laine de verre 145mm - λ 0,035.

La valeur du coefficient K de transmission thermique est calculée dans l'étude RT2012.

3.3 - COMPLEXE DE CHARPENTE

Les caissons de charpente sont réalisés en poutre I de hauteur 300mm, avec une sous face en OSB de 9mm et des dalles rainure/languette en OSB de 18mm sur la partie supérieure.

Les caissons de charpente sont isolés avec de la laine de verre 260mm - λ 0,035.

La valeur du coefficient K de transmission thermique est calculée dans l'étude RT2012.

Un film pare-vapeur (SD 200) est posé en sous-face des caissons de charpente

3.4 - BARDAGE EXTERIEUR SURFACE VERTICALE

Les bardages extérieurs sont réalisés suivant plans en :

- EPICEA traité brun classe 3,
- VIROC naturel (matériau composite ciment+bois),

L'irrégularité d'aspect des bardages bois et VIROC utilisés peut induire de très légères différences d'alignement, d'épaisseur et de de teinte. Celles-ci sont dues à la nature même de ces matériaux et font partie de l'esthétique finale recherchée.

LOT 4 – ETANCHEITE

4.1 ETANCHEITE MEMBRANE

La membrane d'étanchéité est en EPDM de marque FIRESTONE ou équivalent.
Les carports ou les garages sont également couverts en EPDM

4.2 SUPPORT D'ETANCHEITE

La pose de l'isolation et l'étanchéité se fera sur le support bois des caissons de charpente, de type OSB 18mm ou équivalent.

4.3 RECOUVREMENT D'ACROTERE

Les acrotères sont recouverts de couvertines en tôles d'aluminium laqué, couleur RAL à convenir, compris fixations par pattes en acier galvanisé, retours d'angles et toutes pièces particulières suivant besoins.

4.4 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

L'emplacement et les caractéristiques du système d'évacuation des eaux pluviales sont précisés sur les plans de toiture.

- Les boîtes à eau sont en PVC noir
- Les descentes sont en PVC noir diamètre 80mm

LOT 5 - MENUISERIES EXTÉRIEURES

5.1. MENUISERIES PVC

5.1.1 TYPE ET NATURE

Les menuiseries extérieures, du fabricant MILLET ou équivalent, seront d'un modèle faisant obligatoirement l'objet d'un avis technique du C.S.T.B. ainsi que du label « contrôle suivi et marquage » établi par ce même organisme.

Les menuiseries extérieures seront réalisées au moyen de profilés en P.V.C. plaxé RAL 7016.

5.1.2 CLASSEMENT DES MENUISERIES

Essais A.E.V. : A3 E2 V2

Classement Acotherm AC1

Certificat CEKAL

5.1.3 FERRURES QUINCAILLERIE

Les ferrures utilisées seront celles du fabricant de profil. Dans le cas où seraient prévues certaines ferrures n'appartenant pas au système, elles devront être choisies en observant les normes DIN correspondantes.

5.1.4 VITRAGE

Double vitrage 4/16/4 thermique renforcé par intercalaire Argon

5.1.5 FERMETURE

Les menuiseries sont prévues avec volet roulant manuel dans les chambres, cuisines et séjour.

5.1.6 TAILLES ET CARACTERISTIQUES DES MENUISERIES PVC

Modèle T3 :

| <u>LOCALISATION</u> | <u>CARACTERISQUE</u> | <u>DIMENSION (CM)</u> |
|----------------------|----------------------------------|-----------------------|
| <u>Chambre 1</u> | OB1 (ht 80 x 80) + fixe latéral | Ht 80 – Lg 180 |
| <u>Chambre 2</u> | PF1 | Ht 215 – Lg 90 |
| <u>Cuisine</u> | OB1 (ht 80 x 80) + fixe latéral | Ht 80 – Lg 180 |
| <u>Séjour</u> | PF1 (ht 215 x 90) + fixe latéral | Ht 215 – Lg 180 |
| <u>Salle de bain</u> | OB1 | HT 80 – Lg 60 |

Modèle T4 :

| <u>LOCALISATION</u> | <u>CARACTERISQUE</u> | <u>DIMENSION (CM)</u> |
|---------------------|----------------------|-----------------------|
|---------------------|----------------------|-----------------------|

| | | |
|------------------------|-----------------------------------|-----------------|
| <u>Chambre 1</u> | OB1 (ht 80 x 80) + fixe latéral | Ht 80 – Lg 180 |
| <u>Chambre 2</u> | OF1 (ht 110 x 90) + allège vitrée | Ht 215 – Lg 90 |
| <u>Chambre 3</u> | OF1 (ht 110 x 90) + allège vitrée | Ht 215 – Lg 90 |
| <u>Cuisine</u> | OB1 (ht 80 x 80) + fixe latéral | Ht 80 – Lg 180 |
| <u>Séjour</u> | PF1 (ht 215 x 90) + fixe latéral | Ht 215 – Lg 180 |
| <u>Salle d'eau RDC</u> | OB1 | HT 80 – Lg 60 |
| <u>Salle d'eau R+1</u> | OB1 | HT 80 – Lg 60 |
| <u>Dégagement R+1</u> | OB1 (ht 80 x 80) + fixe latéral | Ht 80 – Lg 180 |

Les fenêtres des chambres, cuisine et séjour sont équipées de volets roulants manuels.

5.2. PORTES EXTERIEURES

5.2.1 PORTE D'ENTREE DES MAISONS

Porte d'entrée métallique LINEA ZEN de chez MALERBA ou équivalent.

Serrure 3 points.

Seuil PMR alu 20 mm, dimension 2150 mm Ht x 950mm.

RAL 7016

5.2.2 PORTE DE SERVICE DU LOCAL VELO

Selon les modèles de maisons, porte de service aluminium, de chez DEYA ou équivalent.

Serrure 3 points.

Seuil alu 20 mm, dimension 2150 mm Ht x 950mm.

RAL 7016

LOT 6 - MENUISERIES INTÉRIEURES

6.1 BLOCS PORTES

6.1.1 Blocs-portes de communication

Huisseries ou bâtis :

Les bâtis dormants et huisseries en « Sapin du Nord » de section suivant l'épaisseur des cloisons, sont fixés contre les murs ou les cloisons de distribution.

Nature des portes :

Portes de distribution intérieures prépeintes, d'une épaisseur de 40 mm, à âme alvéolaire, et destinées à être peintes en finition par le lot « PEINTURES ».

Suivant plans : Hauteur 202/5, largeur 83 de clair

Toutes les portes intérieures seront recoupées à la pose en partie basse (2 cm pour les portes des wc et 1 cm pour les autres portes), afin de permettre la libre ventilation des locaux.

Quincaillerie

La quincaillerie équipant les portes sera composée :

- De 3 paumelles par vantail adaptées au poids des portes
- De serrure à larder bec de cane à condamnation de type STANDING D 23 des Ets VACHETTE ou équivalent pour les portes des W.C. et des salles de bains
- De serrure à larder pêne dormant ½ tour type STANDING D 25 des Ets VACHETTE ou équivalent pour l'ensemble des portes des chambres
- De serrure à larder bec de cane de type STANDING D 22 des Ets VACHETTE ou équivalent pour toutes les autres portes
- D'ensembles béquilles de portes de type San Diego sur plaque, de chez HOPPE ou équivalent
- De toutes autres quincailleries nécessaires suivant le type de menuiseries

Butoirs des portes

Fourniture et pose de butoirs de portes en aluminium avec butoirs élastomère, cheville et vis de pose. Fixation au sol.

6.2 PLINTHES – CHAMPLATS

Plinthes droites sapin de 10/70 mm, à peindre (cf lot 9), ou médium peint blanc.
Champlats bois plats suivant besoin de finition

6.3 ESCALIERS

Sur les T4 :

Escalier 1/2 Tournant en HÊTRE MASSIF ET CERTIFIÉ de chez FLIN

Avec contremarche

Hauteur sol à sol : 290 cm - 15 marches (épaisseur de 34 mm) – Largeur d'escalier : 88 cm

Limon côté mur (épaisseur : 28 mm)

Limon avec garde-corps rampant (épaisseur : 28 mm)

Lisse basse 48x38 mm

Main courante 80x48

Poteau de départ 68x68

Poteau d'arrivée 90x68

Compris garde-corps rampant et garde-corps de trémie

Vernis usine

6.4 BOITE AUX LETTRES

Boites aux lettres individuelles métalliques extérieures de marque VISOREX ou équivalent, à poser sur pied métalliques.

LOT 7 - CLOISONS SECHES – PLAFONDS SUSPENDUS

7.1 CLOISONS SUR RAILS METALLIQUE

Fourniture et mise en œuvre de cloisons de distribution, épaisseur 72mm, constituées de :

- Plaques de plâtre de type BA13 ou équivalent
- Fourrures métallique F530 ou équivalent
- Isolant phonique de type par45 ISOVER ou équivalent

Ponctuellement, en fonction des exigences techniques, des cloisons d'épaisseur différente et de composition différente pourront être mises en œuvre.

- Plaques de plâtre à parement hydrofuge pour les parois donnant dans la salle de bains.
- Plaques de plâtre à parement « feu » pour les parois en contact avec des équipements de chauffage type poêle à bois ou à pellets

Bandes de joints enduites pour les jonctions de plaques avec traitement des angles en bandes armées.

7.2 DOUBLAGE

Fourniture et mises en œuvre de cloisons de doublage constituées de plaques de plâtre cartonné, vissées sur une ossature en bois et composées de :

- tasseaux de 27 mm
- Plaques de plâtre de type BA13 mm ou équivalent
- Bandes de joints enduites pour les jonctions de plaques avec traitement des angles en bandes armées

7.3 PLAFONDS SUSPENDUS

Fourniture et mise en œuvre d'un faux-plafond isolé comprenant :

- Rails type F sur suspentes métalliques, ou système M40 suivant configuration
- Plaques de plâtre de type BA 13 fixées sur ossature métallique

LOT N°8 - REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE

8.1 REVETEMENTS P.V.C.

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol PVC multicouche, armaturé voile de verre, isophonique, à couche d'usure transparente, sur sous-couche mousse en rouleau de 2 mètres de large ou en dalle 33x33cm, de type « OMNICONFORT PLUS 2S3 » de chez UDIREV ou équivalent.

Compris toute préparation des supports

- largeur/longueur lés : 2m/30m ou dalle 33x33cm
- Epaisseur totale : 2.80 mm.
- Epaisseur couche d'usure transparente (recevant le traitement spécifique) : 0.25 mm.
- Poids : 2100 g/m².
- Groupe d'abrasion : T.
- Classement UPEC : U2S P3 E2/3 C2.
- Réaction feu : M3.
- Antistatique : AS classe 1
- Efficacité acoustique : DLW 19 dB.

Mise en œuvre : Pose collée avec une émulsion acrylique, joints vifs. Respect du DTU 51.3 et 53.2. A noter que la pose sera réalisée sur un support CTBH et/ou OSB.

Choix du dessin et coloris dans la gamme e box.

LOCALISATION : Salle de bain, salle d'eau, wc

8.2 REVETEMENTS STRATIFIES

Fourniture et mise en œuvre d'un parquet stratifié de 7 mm d'épaisseur, de type « LAMIDECOR TOP-FLOOR » de chez UDIREV ou équivalent.

Pose sur sous-couche résiliente, compris toute préparation des supports

- Lame 19cm x 120cm
- Lame de 7mm d'épaisseur
- classe 23/31, AC3
- Pose flottante système CLIC UNICLIC

Choix du coloris dans la gamme e box.

Fourniture et mise en œuvre de barres de seuil en aluminium, de 30 mm de largeur et posées par chevilles et vis, à chaque intersection de pièce.

LOCALISATION : Chambres, cuisine et séjour/salon

8.3 REVETEMENTS MURAUX

Mise en place de panneaux VIROC, couleur gris béton, dans les douches et en relevé de baignoire.

Ces panneaux seront collés et jointés sur les doublages en plaque de plâtre hydro des pièces humides.

LOCALISATION : Salle de bain

LOT N°9 PEINTURE

9.1 PEINTURES INTERIEURES

9.1.1 Peinture sur plafond plâtre

Fourniture et mise en œuvre de 2 couches de peinture mate, aux copolymères acryliques en phase aqueuse, bénéficiant du label NF ENVIRONNEMENT.

Après tous les travaux préparatoires (brossage, rebouchage, révision des joints, etc....) :

1 couche d'impression à base de résines alkydes type IMPRIMUR ou équivalent

Enduit repassé, ponçage à sec

2 couches de peinture garnissant **mate** aux résines acryliques de type NEOSTAR MAT des Ets LA SEIGNEURIE ou équivalent.

Révision entre les 2 couches de finition

Teinte blanc.

LOCALISATION : Plafonds des pièces

9.1.2 Peinture sur parois verticales

Fourniture et mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée, aux copolymères acryliques en phase aqueuse, bénéficiant du label NF ENVIRONNEMENT

Après tous les travaux préparatoires (brossage, rebouchage, révision des joints, etc....) :

1 couche d'impression à base de résines alkydes type IMPRIMUR ou équivalent

Enduit repassé, ponçage à sec

2 couches de peinture garnissant aux résines acryliques de type NEOSTAR MAT des Ets LA SEIGNEURIE ou équivalent

Révision entre les 2 couches de finition

Teintes au choix dans la gamme du fournisseur.

LOCALISATION : Doublages et cloisons des pièces

9.1.3 Peinture sur supports bois et dérivé

Fourniture et mise en œuvre de 2 couches de peinture satinée, aux résines alkydes (glycéro), en phase solvant, éléments de bois rabotés et poncés.

Après tous les travaux préparatoires (brossage, rebouchage, révision des joints, etc....) :

1 couche d'impression de type « Elastop Satin » de Tollens ou équivalent, dilué à 10% au white spirit

Enduit repassé, ponçage à sec

2 couches de peinture garnissant **satiné**

Révision entre les 2 couches de finition

LOCALISATION : Portes intérieures, plinthes, champlats, trappes bois

9.1.4 Peinture sur supports métallique

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture satinée, sur support métallique.

Travaux préparatoires :

- Nettoyage et dépolissage
- 1 couche d'impression « Toloil-prim » de chez Tollens ou équivalent.

Travaux de finition, suivant DTU :

1 couche de peinture laque tendue satinée de type « Toll-O-Star » de chez Tollens ou équivalent.

LOCALISATION : *Supports métalliques intérieurs suivant plans*

9.1.5 Peinture sur supports plastique ou assimilé

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture satinée, sur support plastique ou assimilé

Travaux préparatoires :

- Nettoyage et dépolissage, grattage, enlèvement des salissures, dégraissage.
- 1 couche spéciale d'accrochage acrylique

Travaux de finition, suivant DTU :

1 couche de peinture de finition acrylique satinée de teinte équivalent au mur adjacent

LOCALISATION : *Supports plastiques intérieurs suivant plans*

9.2 PEINTURES EXTERIEURE

9.2.1 Peinture sur supports bois et dérivé

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture satinée, sur support bois ou assimilé

Travaux préparatoires :

- Nettoyage et dépolissage, grattage, enlèvement des salissures, dégraissage.
- 1 couche d'impression type « PRIMWOOD » des Ets LA SEIGNEURIE ou équivalent
- Enduit repassé, rebouchage, ponçage

Travaux de finition, suivant DTU :

2 couches de peinture laque alkyde brillante de type « PANTOR » des Ets LA SEIGNEURIE ou équivalent
Teintes au choix dans la gamme du fournisseur.

LOCALISATION : *Supports bois extérieurs suivant plans*

LOT 10 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES – PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

10.1 - TYPE D'INSTALLATION

Installation conforme à la réglementation en vigueur NFC 15-100

Origine depuis le tableau d'abonnés, encastrée sous fourreaux en planchers, voiles et cloisons, protégée par coffret cache tableau.

En plafond, les points d'éclairage sont constitués d'une boîte de connections avec dispositif DCL.

Points lumineux en applique en cuisine et en salle de bains (au droit du lavabo sur colonne et de l'implantation projetée de l'évier). Liaison équipotentielle accessible en salle de bains, mise à la terre de l'installation.

10.2 - PUISSANCES A DESSERVIR

Suivant types et équipement.

10.3 - EQUIPEMENTS

Appareillage du type DOOXIE des Ets LEGRAND, ou équivalent.

Equipement de chaque pièce :

Entrée

- 1 bouton porte étiquette sur sonnerie
- 1 carillon 2 tons sur transformateur
- 1 point lumineux central en va-et-vient
- 1 prise de courant 16 A + terre

Palier étage

- 1 point lumineux central et 1 point en applique dans le volume de l'escalier en va et vient
- 1 prise de courant 16 A + terre

Séjour

- 1 point lumineux central en va et vient avec le pied d'escalier
- 8 prises de courant 16 A + terre dont une prise disposée à proximité immédiate du dispositif de commande de l'éclairage et une prise de courant confort commandée en simple allumage
- 1 contacteur T.V.
- 1 prise RJ45 placée près du contacteur T.V. et d'une prise de courant
- 1 point lumineux extérieur en simple allumage et témoin lumineux

WC

- 1 point lumineux en applique simple allumage

- 1 prise de courant 16 A + terre disposée à proximité immédiate du dispositif de commande de l'éclairage

Cuisine

- 1 point lumineux central simple allumage
- 1 point lumineux en applique et en simple allumage
- 1 boîte terminale 32 A + terre (cuisinière)
- 4 prises de courant 16 A + terre (hauteur égale à 1.20m)
- 1 prise de courant 16 A + terre disposée à proximité immédiate du dispositif de commande de l'éclairage
- 2 prises de courant 16 A + terre (en position basse)
- 2 prises de courant 16 A + terre, spécialisées pour four et réfrigérateur
- 1 prise de courant spécialisée 16 A + terre pour lave-vaisselle (à proximité immédiate des attentes de plomberie)
- 1 prise hotte
- 1 prise RJ45 près d'une prise de courant

Salle de bains

- 1 point lumineux central simple allumage
- 1 prise de courant 16 A + terre disposée à proximité immédiate du dispositif de commande de l'éclairage
- 1 point lumineux en simple allumage au-dessus du lavabo
- 1 prise de courant 16 A + terre (hauteur 1.20m)

Cellier/Buanderie

- 2 prises spécialisées 16 A + terre spécialisées lave-linge et sèche-linge à proximité immédiate des attentes de plomberie
- 1 prise de courant 16 A + terre disposée à proximité immédiate du dispositif de commande de l'éclairage
- 1 point lumineux central en simple allumage
- 1 point lumineux en applique en simple allumage

Chambres

- 1 point lumineux central simple allumage
- 1 prise de courant 16 A + terre disposée à proximité immédiate du dispositif de commande de l'éclairage pour la chambre principale
- 3 prises de courant 16A
- 1 contacteur T.V dans la chambre principale
- 1 prise RJ45

Extérieur

- Porte d'entrée : 1 point lumineux en simple allumage
- Terrasse jardin : 1 point lumineux en simple allumage
- Carport : 1 point lumineux en simple allumage

10.4 TELEPHONE

Dans chaque logement, alimentation depuis le répartiteur avec 1 joncteur dans le séjour, 1 dans chaque chambre et 1 dans la cuisine.

10.5 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

KIT PV-SYS 300 FB de chez DE DIETRICH

1 capteur photovoltaïque pour production d'électricité auto-consommée

Puissance : 300 Wc

Installation à l'horizontale en toiture terrasse des maisons

Caractéristiques principales :

- Hauteur (mm) : 1648
- Largeur (mm) : 989
- Profondeur (mm) : 35
- Surface d'un capteur : 1,63m²
- Poids net (kg) : 17,8

LOT 11 - PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VENTILATION - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

11.1 ÉQUIPEMENTS MENAGERS STANDARDS

11.1.1 - Bloc-évier en cuisine, robinetterie

Sans objet, alimentation et évacuation en attente selon plans.

11.2 CHAUDIERE GAZ MURALE

11.2.1 - Chaudière gaz

Chaudière à condensation de type MPX24/29 MI de chez DE DIETRICH pour chauffage et production d'eau chaude sanitaire micro-accumulée.

Caractéristiques principales :

- Dimensions 763 x 450 x 345 mm
- Pression max. de service : 3 bar
- Température max. de service : 80 °C
- Thermostat de sécurité : 110 °C
- Alimentation : 230 V/50 Hz
- Indice de protection : IP X5D
- Homologations B23, C13x, C33x, C53x, C93x, C83x B23p, B33, C43x
- Catégorie gaz II2E3P
- Classe NOx : 6

11.3 EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE

11.3.1 Distribution d'eau froide.

Depuis l'arrivée d'eau froide dans le logement, alimentation par distribution apparente en tube cuivre, en tube de type Multiskin (PVC - Aluminium - PVC) ou encastré en PER (polyéthylène réticulé).

Rosace de finition en traversée de paroi.

11.3.2 Distribution d'eau chaude individuelle

A partir de la chaudière, alimentation secondaire par distribution apparente en tube cuivre, en tube de type Multiskin (PVC - Aluminium - PVC) ou en PER (polyéthylène réticulé) encastré sous fourreaux dans les doublages. Rosaces de finition en traversée de paroi.

Évacuations

Ensemble en tubes PVC M1 posés sur colliers, apparents dans le logement vers la gaine technique. Rosaces de finition en traversée de paroi.

Distribution du gaz

Distribution depuis le compteur installé en façade ou en limite de propriété jusqu'à la chaudière murale. Utilisation de canalisations en polyéthylène et en cuivre. Rosace de finition en traversée de paroi.

Branchements en attente

Pour machine à laver le linge et machine à laver la vaisselle : 2 attentes bouchonnées d'alimentation eau froide et 2 collecteurs en attente pour évacuation eaux usées (selon la typologie des logements).

11.3.3 Appareils sanitaires et robinetteries

Salles de bains :

- Baignoire acrylique, coloris blanc, équipée d'une robinetterie mitigeur monotrou à tête céramique à bec fixe avec inverseur, douchette avec flexible, bonde, siphon et trop plein. Flexible et douchette avec support, finition chromée.
- Tablier de baignoire (y compris retour éventuel) en panneau mélaminé de couleur blanche posé sur pieds réglables.
- Vasque sur colonne équipé d'une robinetterie de type mitigeur monotrou à tête céramique avec aérateur et tirette, bonde à clapet chromé et siphon. Miroir 80x60 cm et réglette au-dessus de la vasque sur colonne.
- Receveur de douche 90x120. Receveur céramique extra-plat avec bonde siphonoïde diamètre 90. (Porte vitrée pivotante avec entourage en option).

W-C :

- Cuvette WC à coude orientable ou équivalent, réservoir de chasse en porcelaine vitrifiée avec robinet d'arrêt. Abattant double en matière plastique. Commande de chasse équipée d'un économiseur d'eau.

Cuisine :

Aucun équipement n'est prévu en cuisine en base

11.4 - CHAUFFAGE / VENTILATION

11.4.1 Type d'installation

Chauffage individuel à partir de la chaudière à gaz.

Les températures des différentes pièces respecteront les normes et règlements en vigueur.

11.4.2 Appareils d'émission de chaleur

Installation au gaz naturel : émetteurs de chaleur en panneaux acier avec thermostat en séjour, robinet thermostatique sur chaque radiateur sauf en salle de bains et dans la pièce où est installé le thermostat.

Localisations : Séjour, cuisine, chambres

Radiateur sèche serviettes eau chaude dans les salles de bains.

11.5 - VMC

11.5.1 VMC

Ventilation mécanique contrôlée. Extraction en pièces humides par bouches hygroréglables suivant calculs de l'étude thermique

11.5.2 Conduits et prises d'air frais

Par bouche, sur coffre de volet roulant, en traverse haute de certaines menuiseries extérieures ou en façade des pièces sèches, de type hygroréglable, suivant calculs et étude thermique.

LOT 12 – ESPACES VERTS – AMENAGEMENTS – CARPORTS

12.1 – AMENAGEMENTS – ESPACES VERTS

Pelouse sur l'ensemble du terrain, compris première tonte.

Grillage souple (vert ou gris), hauteur 1 M suivant plans de masse afin de fermer les jardins au droit des façades.

1 portillon d'accès au jardin

Bande gravillonnée en pied de façade

Sol stabilisé « type grou » pour l'accès aux maisons.

12.2 – CARPORTS

Carport sur sol stabilisé « type grou ».

Local vélo en arrière du carport.

Bandeau périphérique haut des carports en ossature bois.

Bardage bois ou viroc selon plan.

Couverture EPDM et couvertines alu des acrotères, RAL 7016.

Boite à eaux en PVC noir.

Descente d'EP en PVC noir diamètre 90.